



# RESISTANCE ALLIER

Pour la Mémoire de la Résistance  
Journal Édité et diffusé par le Comité départemental de l'Allier  
de l'Association Nationale des Anciens Combattants  
& Ami(e)s de la Résistance

## Éditorial ... à chaque jour suffit sa peine.

Le premier novembre 1918, à défaut de mettre un terme à une guerre qui ne s'éteindra que des années plus tard en d'autres lieux du continent, l'Armistice signé entre les allemands et les alliés mettait fin aux combats qui avaient écrit à l'encre du sang de sa jeunesse la première grande tragédie du XX<sup>ème</sup> siècle en Europe.

- Près de 19 millions de morts, près d'un million et demi de français...
- Plus de 21 millions de blessés, plus de 4 millions de français...

Pas une commune de France n'est épargnée par ce lourd tribut payé à la folie meurtrière de la guerre et aucune famille n'avait pu échapper au chagrin partagé de dizaines de millions d'orphelins.

Au terme de quatre ans de manifestations, le cérémonial du centenaire s'est aussi achevé cette année en ravivant la braise de quelques vieilles polémiques.

Tout d'abord l'hypothèse de faire du 11 novembre une forme de « Memorial Day » pour rendre hommage aux victimes de tous les conflits revient au prétexte fallacieux de grandir l'hommage rendu aux morts de 14-18 en universalisant sa portée.

Les victimes de la Première Guerre Mondiale se comptent par millions et c'est à l'hommage rendu à la société française meurtrie par la guerre que l'ANACR s'associe pleinement en soulignant la spécificité historique qui fonde ce témoignage de reconnaissance.

Si souvent les guerres se confondent dans l'abominable carnage qu'elles provoquent, les confondre toutes en confondant l'hommage rendu à leurs victimes reviendrait à en légitimer la poursuite inextinguible, chaque génération ajoutant au pot commun sa part de mémoire sanglante, agressés et agresseurs, toutes barbaries égales par ailleurs.

C'est pourquoi l'ANACR désapprouve le fait d'associer à la date du 11 novembre l'hommage rendu à toutes les victimes de tous les conflits. Si par hypothèse cette éventualité venait à se concrétiser, la mémoire de la Résistance en serait directement affectée dans la confusion du sens de son combat et des valeurs qu'elle portait.

Un autre brûlot a aussi été allumé avec la mémoire de Pétain quand il fut un temps question de l'intégrer à un hommage aux maréchaux de France. Verdun c'est 300 jours d'enfer d'une guerre industrielle massacrant 700000 soldats à quasi égalité entre allemands et français...

La victoire dans cette « Mère des batailles » avait aussi été celle de Nivelles et Mangin après Pétain... sans compter l'offensive russe sur le front de l'est qui avait contraint les allemands à y dépêcher plus de forces soustraites à l'ouest. Pétain « vainqueur de Verdun » sera surtout le titre emblématique camouflant bien mal sa trahison dans la collaboration honteuse avec l'Allemagne nazie.

Condamné le 15 août 1945 à la peine de mort pour intelligence avec l'ennemi et haute trahison, à la dégradation nationale et à l'indignité nationale par la Haute-Cour de Justice, il n'est plus « maréchal de France ». Comment imaginer que la République rende hommage à son fossoyeur à la tête d'un état répressif dont la milice assassina les démocrates, résistants et patriotes, les conduisant avec les juifs vers les camps de la mort ?

Refusant la confusion des mémoires de tous les conflits dans un hommage commun à toutes leurs victimes, comme en restant vigilante vis-à-vis d'une quelconque tentative de réhabilitation de celle de Pétain, l'ANACR n'efface pas Pétain de l'histoire, elle l'y range simplement à sa place.

Daniel Levieux ■■■



Flashez ce QRCode  
avec votre smartphone  
pour accéder au site  
Internet de l'ANACR 03...

### Au sommaire de ce numéro

- P 1 : Editorial
- P 3 : Cérémonies Comité local de Montluçon
- P 3 : Meillard-Le Montet, Activités pédagogiques
- P 4 & 5 : Double page « ouvrage »&
- P 5 : Tronget, l'exécution de Louis Lanusse
- P 6 : Saint-Pourçain, Monétois résistants
- P 7 : Saint-Pourçain, cérémonie de Bayet
- P 8 : La fin d'une longue série...

## 2018 dans le rétroviseur : la section locale de l'ANACR à l'honneur

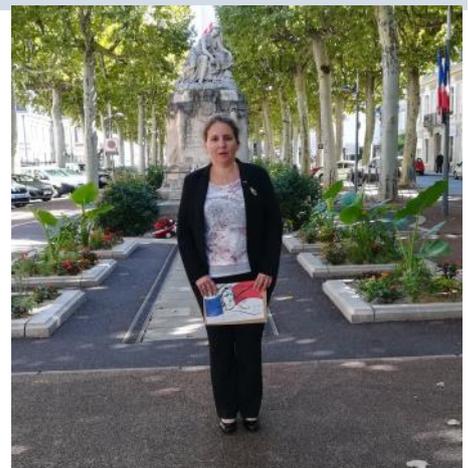
Le 14 juillet dernier la ville de Montluçon remettait à Monsieur Raymond BONNICHON la médaille de la ville au titre de service rendu pour sa participation active aux événements du 6 janvier 1943 et lors de la libération de MONTLUÇON le 25 août 1945.



Au cours de cette cérémonie Monsieur le Maire a retracé son parcours d'homme et de résistant.

Le 26 août lors de la commémoration de la libération de Montluçon, Mme Vergne adjointe à la Vie Associative et aux Anciens Combattants et Monsieur DELIGNY Président de l'Entente ont remis à Céline MOUROUX BRANDON l'insigne de porte drapeau. Depuis l'âge de 15 ans Céline est adhérente à l'ANACR et très tôt a du s'investir dans cette fonction.

Ces deux distinctions récompensent leur fidélité dans leurs engagements, la Résistance pour Raymond et le devoir de mémoire pour Céline.



Ces deux moments de remise de médailles ont été riches en émotion et en fierté pour le Comité.

## Hommage aux victimes de la rafle du 26 août 1942 du camp dit du « textile ».

Le **undi 16 juillet 2018, journée exceptionnelle, chargée d'une émotion palpable.**



La cérémonie a été simple, en présence d'un public assez nombreux : de la population bien sûr, mais aussi de Mr le maire de Prémilhat, Mr Pozzoli et de ses adjoints, de Mr Serge Godard, Président du Comité d'Union de la Résistance d'Auvergne, de Mr François Demaegt,

Président des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation dans l'Allier, de Mr Jacky Laplume, Président départemental de l'ANACR et du Musée de la Résistance, les représentants d'association d'Anciens Combattants de Montluçon et de sa région, les représentants de l'ANACR Montluçon-Domérat et de ses différents comités locaux et des Porte-Drapeaux.

Il a fallu attendre plus de 70 ans pour qu'une stèle rappelle enfin les événements douloureux du mois d'août 1942, retracés par Mrs Bernard Pozzoli, François Demaegt et Jacky Laplume et malheureusement encore méconnus de la population montluçonnaise.

Pour mémoire : à cet emplacement, situé sur la commune de Prémilhat à la limite de Montluçon, se trouvait une ancienne usine de paille à chapeaux, désaffectée dès le début de la 2ème guerre mondiale. C'est là que 400 personnes de confession israélite ont été rassemblées et internées, venant de l'ensemble de l'Auvergne. Toutes désignées par les seuls Pétain et Laval, dans le cadre

des lois antisémites dont les 1ères ont été votées très tôt, dès l'armistice de 1940, sans aucune sollicitation allemande. Le 26 août, 170 hommes, femmes et enfants – la plus jeune avait 2 ans - sont rassemblés et doivent partir en train de la gare dite « de petite vitesse », située dans le quartier de la Ville Gozet à Montluçon pour être internés au camp de Drancy, dramatiquement célèbre, puis amenés au camp d'extermination d'Auschwitz – Birkenau. Trois personnes seulement en sont revenues.

Chaque 16 juillet, Journée Nationale de la Mémoire aux Victimes des Crimes Racistes et Antisémites de l'Etat Français, un hommage sera rendu à la mémoire de ces hommes, femmes, enfants exterminés, et se voudra un message en direction des générations futures pour que se perpétue le devoir de mémoire, et qu'une telle tragédie ne se reproduise plus.

« Passants, souviens-toi ».

La présidente de l' A.N.A.C.R.  
Comité Local de Montluçon ■■■

### Activités pédagogiques...

### Le temps de rendez-vous enthousiastes avec la jeunesse !

L'année 2018 a encore été riche d'activités avec le monde scolaire, dans la continuité de ce que nous menons depuis déjà quelques années. Mais elle a aussi été marquée par la nouveauté dans les actions et dans les partenaires.

Le travail s'appuie sur plusieurs supports :

L'exposition « Terre de Résistance » a été présentée cette année aux collèges de Montmarault et Saint-Pourçain. Pour au moins une semaine dans l'établissement, sa présentation aux élèves de 3ème est assurée. tout en faisant en sorte qu'elle soit vue par le plus grand nombre (Journées portes ouvertes de la cité scolaire de Saint-Pourçain par exemple).

Le MémoBus a accueilli cette année 4 classes du collège d'Aigueperse et une classe du collège de Cosne d'Allier. Ces sorties sont adaptées aux souhaits des enseignants. Ainsi, l'accueil des élèves de Cosne d'Allier s'est focalisé sur le thème « répressions et déportations », thème du

CNRD. Le MémoBus est l'occasion de découvrir certains lieux de Résistance mais aussi des acteurs et des témoins. Notamment, les rencontres avec Jeanine et Lucien ont été riches pour les élèves.

La journée Résistance a plongé dans l'univers des maquisards du camp Hoche les élèves de Montmarault. Là, l'histoire s'incarne ; la Résistance prend du sens pour les élèves.

Il est d'ailleurs dommage de ne pas pouvoir en accueillir plus !

Notre travail dans ce domaine est reconnu par les autorités académiques et très régulièrement, nous sommes sollicités par les établissements. De nombreux contacts ont déjà été pris pour 2019.

La grande nouveauté de cette année 2018 a été le travail mené avec la classe de CM1-CM2 de l'école de Tronget sur l'histoire de Louis Lanusse.

Les activités se sont enchaînées au fil des mois :



- présentation aux élèves de la 2nde Guerre mondiale, de la Résistance, ...
- histoire de Louis Lanusse et de son dernier jour...
- rencontres avec les deux nièces de Louis Lanusse qui ont apporté aux enfants ce qu'elles savaient de leur oncle et qui en ont découvert davantage encore à cette occasion...
- réalisation de panneaux explicatifs sur le parcours de Louis Lanusse le 18 juin 1944, et petite randonnée...

La réalisation de ce projet se poursuit cette année avec l'installation des panneaux et la réalisation d'une application documentaire sur l'itinéraire...

Mickaël Laurent ■■■



### Un nouveau chantier...

Dans les archives de la Défense à Vincennes nous avons identifié près de 150 dossiers concernant des Résistants natifs des communes de notre secteur. Tous n'ont pas été résistants dans ce même espace, de la même façon que nombre de résistants qui se sont illustrés ici venaient d'ailleurs et parfois de fort loin ; mais il nous a semblé intéressant de travailler

à la reconnaissance de leur action pour montrer, comme chaque commune érigeant son monument aux morts dès après la fin de la première guerre mondiale pour y graver le nom de ses enfants perdus dans la tourmente, qu'il en venait aussi de partout pour contribuer au combat victorieux de la Résistance. Après le mémorial des lieux de Résistance de notre secteur

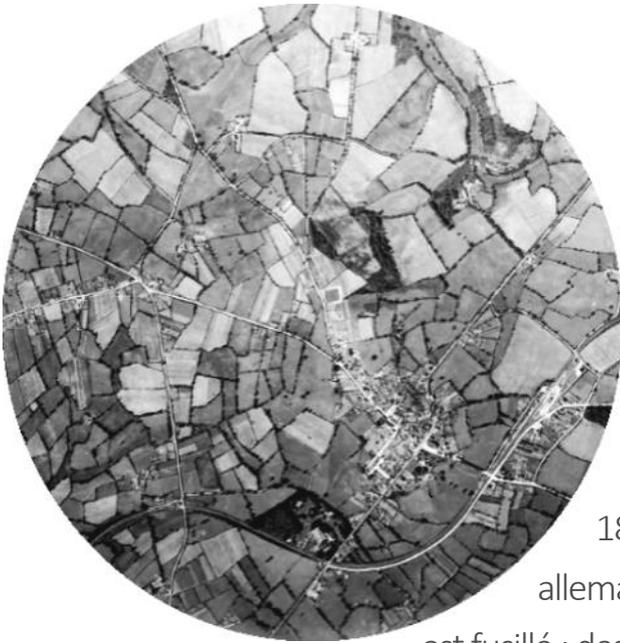
nous entamons la réalisation du mémorial des hommes et des femmes qui l'ont faite.

Elisabeth Gagne, Michèle Fallut et Guillaume Levieux se sont engagés dans le travail fastidieux de la consultation de ces dossiers aux archives. Il va nous falloir ensuite les exploiter pour constituer le nouvel objet de notre patrimoine mémoriel.

Daniel Levieux ■■■

# 18 juin 1944

## Tronget



Le village de Tronget faillit connaître un sort terrible le 18 juin 1944. Ce jour-là, à force de délation, les soldats allemands investissent le bourg au petit matin. Un résistant est fusillé ; des maisons fouillées et des hommes pris en otages...

UN groupe de résistants sédentaires se trouve à Tronget en cette année 1944. Celui-ci pratique résistance civile (distributions de tracts, ...) et résistance militaire ; les résistants vont ainsi régulièrement s'entretenir avec le chef de gare à Tronget, afin de prévenir des sabotages réalisés par la Résistance.

Ce groupe profite exceptionnellement d'un ravitaillement en armes fournis par les alliés avec un parachutage. Ce sont ces armes que les résistants trongetois ont envisagé d'essayer en bois de Pérogné au matin du 18 juin 1944. Depuis leur domicile, à pieds ou en vélo, les uns et les autres doivent rejoindre leur lieu de rendez-vous au nord-est du village. Pour sa part, Louis Lanusse quitte sa ferme avec une mitraillette démontée et roulée dans un sac dans un cageot sur le porte-bagage de sa bicyclette.

### Louis Lanusse militant clandestin

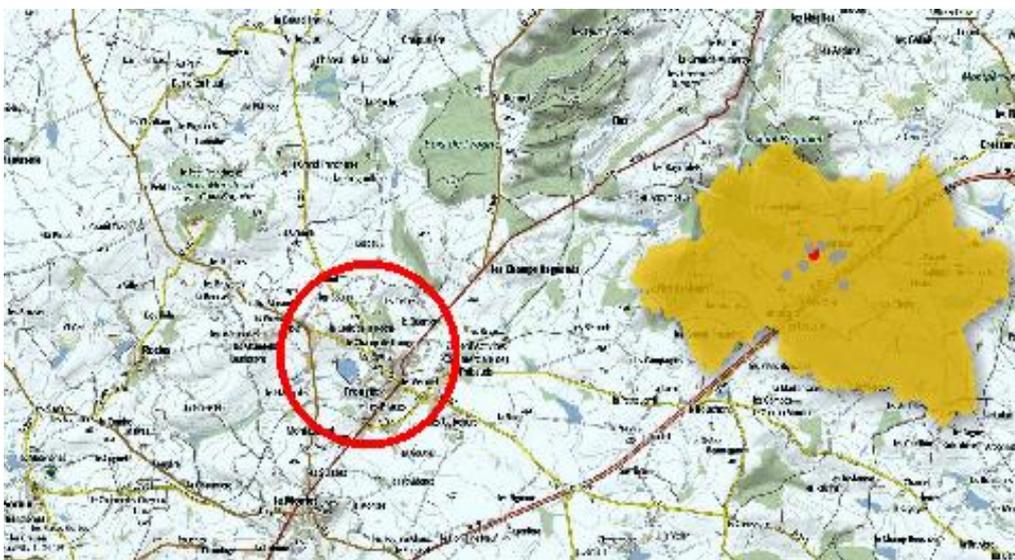
Louis est né le 4 juin 1907 à Paris. Il gagna l'Allier et Montluçon avec ses parents. Avec la guerre et sa famille engagée dans la Résistance, Militant communiste recherché par la police, Louis doit se cacher et trouve refuge à La Vernot, une ferme sur la commune de Vernusse.

Après quelques contacts il va rejoindre un groupe FTP sédentaire du secteur de Tronget. Il change alors de cachette en venant s'installer comme ouvrier agricole à la ferme du Hazard tenue par la famille Joly. C'est à partir de là qu'il participera avec son groupe à nombre d'actions dont l'attaque pour désarmer la gendarmerie du Montet... Il avait aussi participé à la visite que le groupe de Résistants avaient rendu au chef de la Délégation Spéciale installée par Pétain à la mairie de Tronget pour lui prendre ses armes et la clé de la mairie...

Pour rejoindre ses camarades au bois de Pérogné au petit matin du 18 juin, il part à vélo avec son chargement d'armes sur le porte-bagage. Il prend ses précautions en empruntant prudemment des chemins bordés de hautes haies et peu fréquentés à l'écart du bourg ...

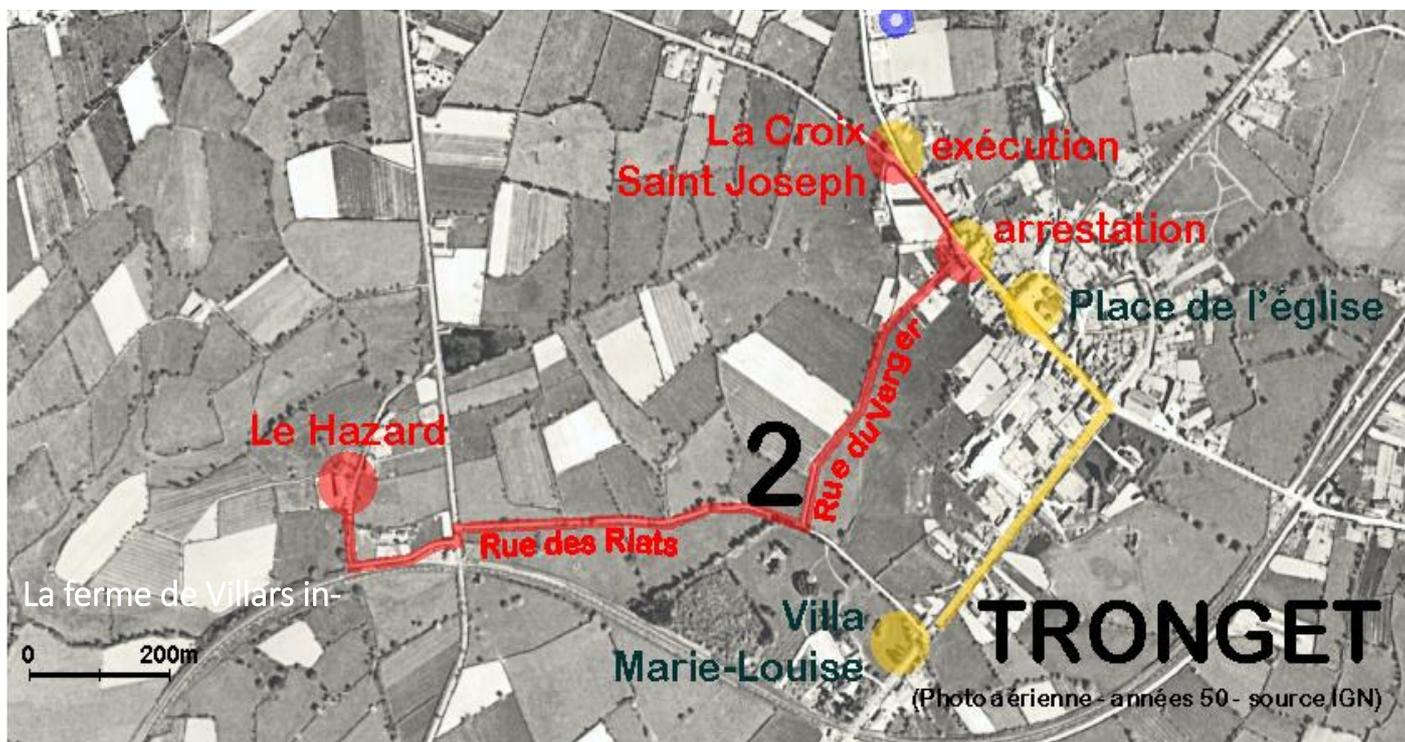
### Mauvais endroit... et mauvais moment !

Mais en chemin, à la sortie de la petite rue du Verger dans le haut du bourg, il tombe sur un détachement de soldats allemands. Dans un geste réflexe, il jette ses armes sur le tas de charbon dans la cour du marchand juste au bord de la rue.



Mais son geste n'est pas passé inaperçu aux yeux des soldats qui n'étaient plus qu'à quelques dizaines de mètres.

Ils s'emparent de Louis LANUSSE. Confondu par son bagage retrouvé, il est arrêté et fusillé sur le champ, sans autre forme de procès, quelques mètres plus loin, au carrefour de la Croix Saint-Joseph. Ses bourreaux ont laissé son corps exposé à la vue de tous pour terroriser la population qu'ils soupçonnent de Résistance.



## La répression allemande et les villageois

En ce mois de juin 1944, la répression allemande est terrible. Mais que font ces soldats allemands à six heures du matin dans le bourg de Tronget. Vraisemblablement, leur présence est liée aux nombreuses lettres de dénonciation envoyées par le curé Allot aux services de l'État français. Grâce à l'action des postiers, les résistants avaient pu intercepter certaines de ces lettres, dans lesquelles ce collaborateur notoire faisait part de tous les mouvements et actions qui lui paraissaient suspects dans la commune de Tronget. Mais d'autres courriers ont du convaincre les autorités allemandes à se rendre sur place. Et, après avoir trouvé et exécuté un résistant, les soldats allemands avaient confirmé leurs attentes : ils étaient bien dans le repère de Résistants qui leur avait été signalé. Le village connaît alors des moments tragiques. Convaincus de trouver d'autres résistants, les soldats reviennent dans le bourg, fracturent les portes, entrent et fouillent les maisons ; mais ils ne trouvent aucune arme ni plus de « résistants »... Ils prennent alors cinq hommes en otages ; hommes pour la plupart sortis du lit par l'intrusion des soldats dans les maisons place de l'église. Les otages sont laissés devant le mur de la place en attendant que d'autres résistants ne se livrent ou que des personnes les dénoncent. Dans la matinée, les Allemands font traverser le bourg aux otages et les emmènent jusqu'au mur de la Villa Marie-Louise, toujours avec les mêmes ambitions.

## Le soulagement

C'est là, que finalement les otages seront libérés après l'intervention de Monsieur Marinoni., chef de la Délégation Spéciale, auprès des soldats allemands. Parlant allemand, il se porte garant de l'innocence des otages. Le souvenir tout frais de la visite qu'il avait reçue du groupe de Résistants FTP de Tronget quelques jours plus tôt n'était pas pour rien dans son comportement.

Sans cette intervention salutaire d'un homme qui a senti le vent tourner, on peut s'interroger sur le sort qu'aurait pu connaître Tronget comme tant de villages victimes de la répression nazie de l'été 1944.

L'été 1944 est marqué par de nombreux massacres perpétrés par des soldats allemands qui voient la défaite nazie se profiler. On pense immédiatement aux massacres d'Oradour-sur-Glane du 10 juin ou aux 99 pendus de Tulle la veille... aux 68 morts (dont 35 femmes, 4 bébés de 6 à 20 mois, 10 enfants de 2 à 13 ans, 6 de 14 à 18 ans), 50 maisons incendiées, dans le massacre de Buchères près de Troyes le 24 août 1944...

Plus proche de l'Allier, le 26 juin, à Dun-les-Places (Nièvre), 27 civils sont tués et les maisons pillées et détruites.

## L'ouvrage en chantier...

Engagé depuis bientôt deux ans, le projet du comité départemental de l'ANACR a d'ores et déjà bien avancé sur certains secteurs du département. L'objectif de sa réalisation ne sera cependant véritablement atteint que lorsque l'ensemble du territoire départemental sera couvert et l'ensemble des lieux de mémoire emblématiques de la Résistance traités. Pour l'instant le secteur de Moulins, tout l'est et le nord du département restent à documenter. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour mener à bien l'achèvement de ce projet.

### Avec les souvenirs de Louis Dugué : Des Monétois martyrs de la Résistance

Lucien Depresles se souvient ; « j'ai vu arriver les gars de Monétay sur le chemin de Renaudière, ils étaient 7 ou 8, CUS-SINET, Aimé FUGIER, Bébert DUGUE, Jean COURT, un gars de Bessay, André FAVIER, etc ... C'était le 10 Juillet 1944, ils rejoignaient le camp CASANOVA. Après une courte semaine d'instruction et une escarmouche avec les Allemands, c'est le repli sur Besson et le Château de Bost. Le 18 Juillet dans la soirée, nouvelle attaque qui laissera deux morts sur le terrain, Roger BELIEN et Marc BONNOT. Ordre est donnée de se disperser, Aimé FUGIER revient à Monétay chez ses parents au Bel Air . Jean COURT se réfugie à La Chaise, REINDER et PERRET chez Pagnon à Billonnère.

Quelle explication peut-on donner à ces arrestations du 1er Août ?

A ce sujet, Louis DUGUE, aujourd'hui décédé, frère de Bébert DUGUE, contacté en 2017 par les camarades de l'ANACR de Saint Pourçain avait déclaré : « les gars de Monétay auraient laissé au campement une valise contenant des effets personnels et des portefeuilles. Les allemands s'en sont emparés et ont pu les exploiter permettant ainsi d'identifier les maquisards. Une dénonciation a aussi été évoquée.

Le 1er Août , au réveil, le hameau de Bel Air est encerclé par les allemands : Aimé FUGIER est arrêté. Ce même jour, Guy PERRET, un autre monétois ainsi que Alphonse REINDER sont arrêtés à Billonnière, commune CONTIGNY. Ils seront tous transportés au Château des



Louis Dugué (aujourd'hui décédé) avait reçu Jacky Cartoux et Gustave Burlaud pour témoigner des arrestations du 1er Août 1944 .

Brosses à BELLERIVE. Quant à Jean COURT blessé en manipulant une arme il sera emmené au Quartier Taguin . Après d'horribles tortures, Guy PERRET, meurt en déportation à DACHAU. Le 7 Août, vers 11h00, Alphonse REINDER, André FAVIER, Aimé FUGIER, et huit autres compagnons, tous membres du Camp Casanova, sont emmenés en camion vers Saint-Yorre. Sur le chemin conduisant à la Goutte Grandval, le camion s'embourba. Les allemands firent descendre les 11 prisonniers (\*) qui continuèrent le chemin à pied, jusqu'au champ de tir où ils seront fusillés par petits groupes ; en effet trois rafales furent entendues. L'horreur de la fosse commune ne sera découverte que le 26 Août .

Aimé FUGIER, « Mort pour la France », repose au cimetière de Monétay depuis le 13 Mai 1946. Il

était né le 9 Août 1925 au Colombier, commune de Meillard. En 1944, au moment de son arrestation, il était cultivateur avec ses parents au Bel Air .

Du sang noir a séché à la Goutte Grandval, Aimé FUGIER et ses 10 camarades avaient écouté « LA LIBERTE », restons à l'écoute. N'oublions pas leur sacrifice.

Renseignements recueillis auprès de Lucien DEPRESLES par Gustave BURLAUD , vice président du comité ANACR de Saint Pourçain .

(\*) Aimé FUGIER (19 ans) André FAVIER ( 22 ans ) Alphonse REINDER (24 ans) Albert BERTHON (23 ans ) son père Jules (62ans) Xavier DORY (19 ans) Pierre HERUNDIE ( 21 ans) Georges HUSSON ( 29 ans) Pierre PERONNET (39 ans ) ainsi deux corps non identifiés .

Christian Bertrand ■■■

L'assemblée Générale du Comité ANACR Saint Pourçain -Voussac -Montmarault aura lieu le dimanche 24 mars 2019 à 9h00 à la Mairie de Monétay/Allier. A 11h00, une cérémonie avec dépôt de gerbe aura lieu

au monument aux morts conjointement avec la municipalité, et un hommage sera rendu au cimetière sur les sépultures de quatre résistants victimes de la barbarie nazie.

## Cérémonie du 29 août à Bayet en hommage au jeune FTPF Georges BILLY

Le Comité ANACR de Saint Pourçain-Voussac-Montmarault, conjointement avec la municipalité de Bayet a rendu hommage à Georges Billy jeune FTPF (19ans) abattu par une colonne allemande le 29 Août 1944. Quinze porte-drapeaux ont pris place autour de la stèle érigée en bordure de la RD 2009 au pied de laquelle plusieurs gerbes furent déposées en présence de Mme Paule Billy sœur de Georges.



Jacky Cartoux dépose la gerbe à la stèle avec le jeune Kylian Bertrand

L'assistance fut invitée à se rendre à la salle « Désirée » où furent prononcés les discours. Jacky Cartoux, président du comité ANACR a rappelé les faits « Le Mardi 29 Août 1944, parti en groupe sur le territoire de la commune de Bayet avec six camarades sous le commandement du sergent LAURENT



Lucien Séchaud et Paule Billy se sont retrouvés et ont évoqué le souvenir de cette triste journée du 29 Aout 1944

dit « Damiette », le jeune BILLY dit « Radis » devait opérer contre cette colonne allemande qui circulait sur la route nationale N°9 entre Broût-Vernet et Bayet. En position d'attaque dans un fossé bordé d'une haie et voyant s'approcher l'automitrailleuse ennemie, il fit feu sur le conducteur, mais à ce moment, repéré par le mitrailleur du véhicule, il reçut une rafale de mitrailleuse qui l'a tué sur le coup. Le jeune BILLY espérait capter cette automitrailleuse.

Aujourd'hui, il reste peu de témoins de cette terrible tragédie, et il nous appartient désormais de perpétuer l'action héroïque de ces jeunes de 1944 qui ont délaissé les plaisirs pour laver l'affront de la défaite de 1940 et pour libérer leur pays de l'oppression et de la

guerre. C'est à quoi, notre comité ANACR de Saint-Pourçain s'emploie activement. »

Philippe Busseron adjoint au Maire de Bayet et André Bidaud, vice président du Conseil Départemental, ont salué les actions héroïques de ces jeunes résistants qui ont permis de libérer notre pays du joug nazi au péril de leur vie.

Ils ont appelé à la vigilance face aux menaces qui pèsent actuellement sur nos libertés avec la montée du fascisme un peu partout en Europe et dans le monde.

A noter qu'Amely Dauphin, reine de Bayet et le conseil municipal des enfants ont été associés à cette commémoration.

Christian Bertrand ■■■

LE MILLESIME  
CAFE RESTAURANT

43 place de l'oscambre  
03140 Chantelle  
04.70.41.29.35

OUVERT TOUS LES MIDIS  
AINSI QUE LES VENDREDIS  
ET SAMEDIS SOIR  
FERMETURE LE MERCREDI

Merci à nos  
annonceurs !

Leur aide nous est précieuse et contribue à la publication régulière de notre journal...

Bienvenue aux nouveaux !



**SAFTI**

**Dominique BIDET**  
Conseiller indépendant en immobilier  
**06 86 67 65 66**  
dominique.bidet@safiti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.  
N° 018 402 018 - RSAC de CUSSET

www.safiti.fr

# Le dernier numéro d'une longue série...

## Le comité départemental de l'ANACR arrête la publication de son journal.

C'est avec gravité que la discussion s'est ouverte dans l'assemblée du comité départemental de l'ANACR à propos de la publication de notre journal.

Au difficultés rencontrées pour produire un contenu rédactionnel convenable, tant en matière qu'en couverture géographique du département par les comités locaux, les problèmes de trésorerie ont précipité l'urgence d'une solution alternative.

Depuis longtemps déjà les difficultés rencontrées pour assurer l'équilibre financier dans l'exécution de notre budget avaient conduit à s'interroger sur le principal poste de dépense constitué le journal « Résistance Allier ». Notre publication servie à près de 1000 destinataires l'était à titre gratuit pour près des trois quart des lecteurs (communes, élus, établissements scolaires du second degré). L'abonnement payé par les adhérents en marge de la cotisation aurait dû être augmenté dans des proportions beaucoup trop importantes pour rétablir l'équilibre. Les solutions explorées tant au niveau de la fabrication que de la distribution n'apportaient pas de solution viable non plus.

Confrontés à l'absence de solution économiquement supportable, nous avons opté pour une alternative à la publica-

tion trimestrielle de notre journal dont l'agrément à la CPPAP courait jusqu'en 2021.

En lieu et place du journal trimestriel de 8 pages « Résistance Allier », le Comité Départemental de l'Allier publiera chaque année un bulletin annuel de 32 pages distribué aux adhérents de l'association, sans modification du tarif d'abonnement actuellement pratiqué. La distribution postale sera abandonnée au profit d'une diffusion militante chaque début d'année à l'occasion des assemblées générales des comités locaux avec la remise des cartes.

Le bulletin sera toujours adressé gratuitement à tous les lycées et collèges du département.

Chaque comité local restera libre de la commande d'exemplaires supplémentaires du bulletin pour assurer la diffusion au-delà de ses adhérents.

La décision majoritaire de l'arrêt de la publication du journal, aussi douloureuse qu'elle soit pour tous, se doit de remobiliser toutes nos forces autour de la sortie d'un bulletin annuel à la hauteur de la richesse du patrimoine mémoriel dont nous avons la charge.

C'est le devoir de chacun, au niveau départemental comme au niveau local, pour tous nos adhérents et en respect pour l'engagement passé de celles et ceux dont nous portons la mémoire, de conduire à bien cette transformation.

Daniel LEVIEUX ■■■

Chers lecteurs,  
« Résistance Allier » cesse sa parution trimestrielle à compter de ce numéro.  
Il est remplacé par l'édition d'un bulletin annuel qui sera servi aux adhérents avec la remise des cartes.

Pour recevoir le nouveau bulletin départemental de l'ANACR, **les abonnés non adhérents** veilleront à s'acquitter de leur abonnement annuel.

Règlement par chèque à l'ordre de

l'ANACR (10 € par abonnement) adressé à Michel HENRY - Les Merlots - 03240 LE THEIL.

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|

Ville : \_\_\_\_\_

## RESISTANCE ALLIER

TRIMESTRIEL - 4ème TRIMESTRE 2018 - N° 79 - décembre 2018.

IMPRIMERIE :  
« à vos marques communication SARL » -  
03500 SAULCET

Editeur :  
Comité Départemental de l'Allier ANACR  
1bis, rue du Carvert  
03500 St-Pourçain / Sioule

Directeur de publication :  
Jacky LAPLUME—18, rue du Cimetière -  
03440 BUXIERES LES MINES

Secrétaire de Rédaction :  
Daniel LEVIEUX—8 route du Cheval Blanc -  
03240 TRONGET  
dlevieux@wanadoo.fr

CPPAP N° 0921 A 05388 (validité jusqu'au 30/09/2021)

**Sarl CLUZEL Guy & Florent**  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
ELECTRICITE  
ENERGIES RENOUVELABLES  
1, chemin des Rocs Tél. 04 70 45 44 33  
03500 VERNEUIL EN BOURBONNAIS

**BLANC ROUGE ROSÉ**  
Ouvert tous les jours de mai  
à septembre  
vente au détail  
dégustation gratuite

LES VIGNERONS DE  
Saint-Pourçain  
3, rue de la Ronde  
03500 St Pourçain / Sioule  
Tél : 04 70 45 42 82  
<http://www.vignerons-saintpourcain.com>

JARDIN  
CADEAUX  
BRICOLAGE  
ARTS MENAGERS  
Etablissement VIALON  
**CATENA**  
20, rue de l'Horloge  
03140 CHANTELLE  
Tél. : 04 70 56 61 33

BOUCHERIE  
- CHARCUTERIE  
TRAITEUR  
Le plaisir du goût et des yeux  
Sarl  
**BIDAUD-MARCUS**  
25 grande rue - 03140 CHANTELLE  
Tél. 04 70 56 66 12

**Sarl Didier BEAUDONNET**  
Organisation Complète d'Obsèques  
CHAMBRE FUNERAIRE  
Contrat pré-obsèques  
Gravure et décapage des monuments  
Nouveau : MARBRERIE (caveau et monuments)  
Fabrication artisanale française sur mesures  
selon vos désirs  
Magasin de fleurs naturelles et artificielles  
Articles funéraires  
**BELLENAVES - EBREUIL 04 70 58 35 34**

SARL **BERTHOMIER**  
\*B\* BOURDOIS  
4 TAXIS  
Toutes Distances  
06 78 09 39 19  
GRAND MONTSIEUX  
jusqu'à 6 passagers  
2 Ambulances  
VSL  
04 70 45 44 86  
Location radio SAMU  
23 route de Saulcet - 03500 ST POURÇAIN SUR SIOULE